

COMMUNIQUE DE PRESSE

Caen, le 18 juin 2020

COVID-19 : Une campagne de dépistage gratuit à Petit-Quevilly et à Saint-Étienne-du-Rouvray

La levée progressive et prudente du confinement se traduit par une évolution favorable de la situation épidémiologique sur le territoire national. Pour autant, l'épidémie n'est pas terminée. Pour casser la chaîne de transmission du virus, une stratégie d'identification des cas, de dépistage de leurs contacts et d'isolement des personnes malades et des contacts à risque est mise en œuvre depuis le début de l'épidémie sur tout le territoire normand. Il s'agit de repérer très précocement l'apparition de nouveaux cas, et en particulier de nouveaux cas groupés, pour contenir la circulation virale sur le territoire. Dans ce cadre, l'ARS Normandie, la Préfecture et les collectivités ont décidé de mener plusieurs actions proactives de dépistage au Covid-19 pour faciliter l'accès aux tests.

Cinq clusters ont été identifiés dans le sud de l'agglomération rouennaise, notamment à Petit-Quevilly et à Saint-Étienne-du-Rouvray. Ces situations font l'objet d'un suivi renforcé de la part de l'ARS, en lien avec l'Assurance maladie de la Seine-Maritime, la médecine de ville, le service médical et la cellule régionale de Santé publique France.

L'ARS Normandie, le préfet de la Seine-Maritime, les Maires de Petit-Quevilly et de Saint-Étienne-du-Rouvray encouragent ainsi fortement la population de ces deux communes, dans une démarche de prévention, à participer aux opérations de dépistage gratuit qui débiteront dès demain, jeudi 18 juin. Il s'agit de connaître sa situation individuelle afin de prendre les mesures nécessaires en cas de test positif et contribuer ainsi à l'effort collectif pour contenir la propagation du virus sur ce territoire.

Pour qui ?

Sur la base du volontariat, tous les habitants de Petit-Quevilly et de Saint-Étienne-du-Rouvray peuvent être dépistés, avec ou sans symptôme.

Comment ?

Les personnes doivent se munir de leur carte vitale et d'une pièce d'identité. Ce dépistage est gratuit. Il ne nécessite pas de prescription médicale.

Lieux et horaires ?

- *Dès le jeudi 18 juin dans les sites de prélèvement déjà existants :*
 - à Petit Quevilly :
 - CHU Rouen hôpital Saint Julien, accès piéton 2 rue Danton, 76140 Le Petit-Quevilly - 7 jours sur 7 - de 12h45 à 19h45 (sans RDV)
 - Laboratoire DeFrance, site de Petit Quevilly, 96 avenue Jean Jaurès, 76140 Le Petit Quevilly (uniquement sur RDV : 02 35 63 54 55)
 - à Saint-Etienne-du-Rouvray :
 - Salle festive, 40 rue des coquelicots 76800 Saint-Etienne-du-Rouvray - de 14h à 18h (sur RDV - 02 35 66 81 11)
 - Laboratoire Synlab, 2 rue Guillaume Apollinaire, 76800 Saint-Etienne-du-Rouvray - de 9h à 12h (uniquement sur RDV : 02 32 86 86 20)
- *A compter du lundi 22 juin dans de nouveaux lieux spécialement mis en place :*
 - à Petit-Quevilly, de 10h à 12h :
Sur le parking du centre commercial, 96 avenue Jean Jaurès, 76140 Petit-Quevilly (sans RDV)
 - à Saint Etienne du Rouvray :
Un lieu complémentaire est en cours d'identification avec la ville

Les informations recueillies par le service communication font l'objet d'un traitement informatique destiné à la diffusion de communiqués de presse aux médias. Les données sont conservées tant que le media sollicite l'ARS. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au Correspondant Informatique et Libertés : ars-normandie-juridique@ars.sante.fr

Par ailleurs, la participation de la population au dépistage permet d'évaluer le niveau de circulation du virus sur le territoire, de repérer le cas échéant des cas positifs, de déclencher la recherche de personnes contacts de ces cas positifs, de les alerter afin de mieux les protéger et ainsi de casser les chaînes de transmission du virus. Ces opérations de dépistage sont complémentaires des campagnes menées en établissement social et médico-social en Normandie depuis plusieurs semaines.

Cette intensification des dépistages sera poursuivie sur d'autres territoires.

Les signes les plus classiques de la maladie sont la fièvre et la toux. Il est également possible de développer une diarrhée, un mal de tête, la perte de goût ou de l'odorat, des courbatures inhabituelles et des engelures au niveau des doigts.

Aucune de ces situations ne doit être négligée. Si vous êtes victime de ces symptômes, même bénins, consultez immédiatement votre médecin traitant

(si vous n'en avez pas, composez le 116 117 - appel gratuit 24h/24, partout en Normandie) pour vous faire prescrire un test virologique RT-PCR. Portez un masque en permanence.

Pour identifier le centre de prélèvement le plus proche de chez vous : rendez-vous sur Santé.fr.

#TousMobilisés

L'apparition de ces clusters doit nous inciter à ne pas baisser la garde en termes de prévention et de respect strict des mesures barrières. Le virus circule encore et des nouveaux cas sont encore identifiés chaque jour. Afin d'éviter tout rebond épidémique et de limiter le risque de cas groupés, restons prudents et appliquons tous ensemble les gestes barrières, de bon sens et d'hygiène :

- Se laver les mains très régulièrement
- Tousser ou éternuer dans son coude
- Saluer sans se serrer la main, arrêter les embrassades
- Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter
- Recourir au télétravail lorsque c'est possible
- Limiter ses déplacements
- Réduire les contacts et respecter une distance d'un mètre minimum avec toute autre personne. En complément, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée.
- Limiter les contacts avec les personnes vulnérables (personnes âgées de plus de 70 ans, immunodéprimées ou atteintes de maladies chroniques)